



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE

Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE

Tél. : 00.381.11 369 17 62 /| Fax : 00.381.11 265 30 99 |

site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |

facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola>



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte rendu du Conseil de gestion numéro 3

du 19/10/20

Réunion en présentiel salle 9C01

Liste des présents :

Membres avec voix délibérative :

- M. François ALLAIN, personne qualifiée, Président,
- Mme Nathalie ROGON, Vice-Présidente,
- M. Etienne DELAIGUE, parent élu, Trésorier,
- M. Julien ICHE, parent élu, Trésorier adjoint
- M. Kevin BOJIC, représentant des personnels, membre élu
- Mme Julie HEAM, parent élue, Secrétaire,
- Mme Anne-Sophie SEVERIN, parent élue
- M. Bojan MITROVIC, parent élu,
- M. Olivier BRESSARD, parent élu,
- M. Paul PRESSET, parent élu,
- M. Roland JANKOVIC, parent élu

Membres avec voix consultative :

- M. Manuel BOUARD, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
- Mme Nathalie GUERGUINOV, Directrice de l'École Française de Belgrade,
- M. MARTINOVIC, Directeur exécutif,
- Mme Christine CHOURRE, Provisoire de l'École Française de Belgrade
- Mme BOURGIN, Consule,

Excusés :

Sans objet –

Voix exprimable en début de session : 11

Mot du président :

Le président ouvre la séance en précisant que cette séance a été convoquée suite à l'AGO en raison de la nécessité d'élire un bureau et de prendre position concernant différents enjeux liés à l'école qui nécessitent un vote du CG. Le vote du PV du dernier CG est reporté à la prochaine réunion

I/ Renouvellement des membres du bureau et participation au commissions

A/ Election des membres du bureau

Suite au renouvellement de trois membres du Conseil de gestion, et dans le respect des dispositions statutaires régissant l'EFB, les membres du bureau précédent se démettent de leurs fonctions. Ces dernières font ainsi l'objet d'un appel à candidature et soumises au vote.

A la suite d'une présentation des différents rôles afférents aux fonctions de membre du bureau, chaque fonction fera l'objet d'un vote séparé. Une remarque est faite concernant la nécessité d'une continuité dans la direction du conseil de gestion– le bureau démissionnaire n'a été mis en place qu'un an auparavant – pour conserver une cohérence dans l'action engagée.

1) Présidence et vice-présidence

Le président actuel indique qu'il souhaite poursuivre sa mission pour l'année à venir. Aucune autre candidature pour le poste n'est manifestée.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Décision : M. François ALLAIN est élu président du CG

Mme Nathalie ROGON ne souhaite pas se représenter à la vice-présidence. Un appel à candidature est lancé. Mme Anne-Sophie SEVERIN se présente.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Décision : Mme SEVERIN est élue vice-présidente du CG

2) Trésorier et vice-trésorier

M. DELAIGUE indique bien vouloir se représenter et souligne la nécessité d'un véritable travail en binôme avec le vice-trésorier. Aucune autre candidature pour le poste n'est manifestée.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Décision : M. DELAIGUE est élu trésorier du CG

M. BRESSARD se porte candidat au poste de vice-trésorier, en conséquence M. ICHE se désiste du poste.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Décision : M. BRESSARD est élu vice-trésorier du CG

3) Secrétaire et vice-secrétaire

Mme HEAM souhaite se représenter au poste de secrétaire. Aucune autre candidature pour le poste n'est manifestée.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Décision : Mme HEAM est élue secrétaire du CG

Mme VOJVODIC Sandra n'est plus membre du CG, un appel à candidature est fait pour le poste de vice-secrétaire. M. BOJIC Kevin se présente.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Décision : M. BOJIC est élu vice-secrétaire du CG

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

- Président : M. François ALLAIN
- Vice-Présidente: Mme Anne-Sophie SEVERIN
- Trésorier : M. Etienne DELAIGUE
- Vice-trésorier: M. Olivier BRESSARD
- Secrétaire: Mme Julie HEAM
- Vice-secrétaire: M. Kevin BOJIC

B/ Participation aux commission internes à l'établissement

Différentes commissions existent pour le fonctionnement de l'établissement. La liste est proposée aux membres du CG qui se positionnent les uns et les autres suivant leurs affinités.

Ci-dessous les résultats de ces choix :

- Commission du dialogue social (CDS): M. François ALLAIN, Mme Anne-Sophie SEVERIN
- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté : Mme Julie HEAM
- Commission Hygiène et sécurité (CHSCT): M. Bojan MITROVIC
- Conseil d'établissement : Mme Nathalie ROGON et M. Paul PRESSET
- Caisse de solidarité: Mme Rebecca BOURGIN, M. Paul PRESSET, M. Milan MARTINOVIC, Mme Christine CHOURRET, Mme Nathalie GUERGINOV

Il est convenu que la participation aux groupes de travail internes au CG, dont la liste est susceptible de modification, sera définie lors de la prochaine réunion du CG.

II/ Opportunité d'extension de l'EFB – Second site

La réglementation sanitaire liée au Covid 19 implique des restrictions du nombre d'élèves pouvant être accueillis en même temps dans un même espace, ce qui contraint l'EFB à organiser un accueil partitionné des élèves ainsi répartis en différents groupes.

Dans l'optique d'élargir cet accueil, une opportunité est de délocaliser une partie de l'école au sein des bâtiments occupés par l'ancienne école allemande. Une option qui permettrait de disposer de près de 800 m² supplémentaires, sous réserve de travaux qui doivent être réalisés pour permettre un accueil optimal des enfants.

La location de ces nouveaux bâtiments permettrait de condamner définitivement l'utilisation des salles en sous-sol sur le site principal de l'école ce qui a été demandé lors de la visite de sécurité de l'AEFE, l'an dernier. Par ailleurs, cette option nous permettrait d'augmenter significativement nos effectifs en maternelle puisque des groupes-classes bien plus importants pourraient être accueillis.

Le président du CG ainsi que le directeur exécutif sollicitent le principe d'une autorisation de négociation avec l'organisme bailleur pour étendre la capacité d'accueil de l'EFB. Une négociation qui porte sur le montant du loyer, les travaux à réaliser avant la prise de location éventuelle, et les conditions du contrat de bail.

Il est précisé qu'il s'agirait d'une relocalisation temporaire.

La discussion porte sur l'attention qu'il faut porter aux conditions du contrat de bail, notamment les clauses de résiliation et/ou d'annulation en cas d'aggravation des mesures en raison de la crise sanitaire, et bien sûr au ratio coûts/bénéfices d'une telle opération.

La question soumise au vote du CG est la suivante : autorisez-vous le président du CG et le Directeur exécutif à entamer une négociation avec DIPOS concernant un contrat de location pour les locaux précités ?

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 11

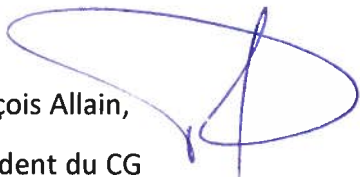
Contre : 0

Abstention : 0

Le président et le directeur exécutif sont autorisés à entamer des négociations concernant les locaux précités.

La réunion est clôturée après ce vote.

François Allain,
Président du CG



Julie HEAM,
Secrétaire du CG

